

République Française
Département
ARIEGE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE VERNAJOUL

Nombre de Membres		
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	15	14

D-15-2022

**Décision modificative n° 2
(Travaux de voirie
supplémentaires)**

Date de la convocation
16 juin 2022

Date d'affichage
16 juin 2022

PROCURATIONS : 0
VOTE POUR : 14
VOTE CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

009-210903290-20220627-D-15-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

Séance du 27 juin 2022

L'an Deux mille vingt-deux et le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul FERRÉ, Maire, pour une séance extraordinaire.

Présents :

CAZAUD Sandrine, CHAUSSONNET-PONS Candice, DIEUDONNÉ Walter, FERRÉ Jean-Paul, GRELLET Lauriane, HOARAU Alain, MARIANI Stéphanie, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Jean-Pierre, REGALON Sylviane, ROUAIX Noël, ROUAN Thierry, SEILHAN David, TOURENQ Pierre.

Absent excusé (retardé) : M. MARTY Claude,

Secrétaire de séance : REGALON Sylviane.

.....
Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux de voirie supplémentaires ont été réalisés Chemin de la Bidalbado afin de faire la jonction avec la Rue de l'Hoste, pour un montant de 16 676.59 € TTC. Une fois les subventions (DETR et fonds de concours) et le FCTVA déduits, le reste à charge pour la commune s'élève à 4 565.00 €.

Il propose donc de procéder à une décision modificative.

**Le Conseil Municipal, Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré,**

➤ DECIDE de procéder à la décision modificative suivante :

Sens	Chap.	Article	Libellé	Montant
D	23	238	Avances versées sur commande d'immobilisations	+ 16 700.00
R	13	13251	Fonds de concours du GFP de rattachement	+ 5 230.00
R	13	1341	DETR	+ 4 170.00
R	10	10222	FCTVA	+ 2 735.00
D	23	2313	Immobilisations en cours	- 4 565.00
D	041	2151	Travaux de voirie (opérations patrimoniales)	+ 16 700.00
R	041	238	Avances versées sur commande	+ 16 700.00

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,
Jean-Paul FERRÉ

